

**Point de Rue de Trois-Rivières &
Nicolet - Yamaska**

États financiers
Au 31 mars 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **POINT DE RUE DE TROIS-RIVIÈRES & NICOLET - YAMASKA** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 9 juin 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111750

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

PRODUITS

Dons	68 202 \$	46 828 \$
Subventions (annexe A)	1 674 990	1 421 885
Autres produits (annexe B)	28 517	40 215
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	28 526	17 169
Revenus - Inclusion sociale « Les Affranchis » (annexe C)	79 304	22 789
	1 879 539	1 548 886

CHARGES

Salaires et charges sociales	1 120 561	870 030
Assurances	15 607	8 019
Combustible et électricité	15 236	12 240
Coordination des bénévoles	10 000	7 500
Dépannage alimentaire et frais d'intervention (note 3)	113 536	98 363
Dépenses - Inclusion sociale « Les Affranchis » (annexe C)	103 955	61 663
Déplacements	51 554	46 461
Entretien et réparations (note 3)	198 880	65 137
Formation	3 545	7 320
Fournitures de bureau et papeterie	18 371	20 947
Intérêts et frais bancaires	1 456	1 511
Intérêts sur la dette à long terme	4 011	4 506
Loyer	533	3 648
Projet Ayiti	4 500	5 466
Représentation	9 478	5 358
Services professionnels	51 374	32 241
Taxes et permis	5 255	4 709
Télécommunications	34 615	27 980
Amortissement des immobilisations corporelles	64 668	33 129
	1 827 135	1 316 228

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

52 404 \$ 232 658 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	213 532 \$	39 562 \$	62 873 \$	315 967 \$	83 309 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(36 142)	88 546	-	52 404	232 658
Investissement en immobilisations corporelles	149 451	(149 451)	-	-	-
Affectations internes (note 11)	-	39 562	(39 562)	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme afférente aux immobilisations corporelles	3 621	(3 621)	-	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	330 462 \$	14 598 \$	23 311 \$	368 371 \$	315 967 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

BILAN

Au 31 mars

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	42 634 \$	83 312 \$
Créances (note 4)	183 317	161 236
Stocks	13 743	1 820
Frais payés d'avance	10 435	7 527

250 129 253 895

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

764 571 492 506

1 014 700 \$ 746 401 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

BILAN (suite)

Au 31 mars

2022

2021

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	80 229 \$	61 460 \$
Apports reportés (note 8)	131 991	90 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	3 824	3 621
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	-	71 643

216 044 226 724

DETTE À LONG TERME (note 9)

67 819 -

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)

362 466 203 710

646 329 430 434

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	330 462	213 532
Affecté (note 11)	23 311	62 873
Non affecté	14 598	39 562

368 371 315 967

1 014 700 \$ 746 401 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	52 404 \$	232 658 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	64 668	33 129
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(28 526)	(17 169)

88 546 248 618

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	(22 081)	(142 944)
Stocks	(11 923)	1 085
Frais payés d'avance	(2 908)	(1 618)
Dettes de fonctionnement	18 769	34 842
Apports reportés	41 991	(56 636)

112 394 83 347

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(336 733)	(95 816)
---	-----------	----------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(3 621)	(3 492)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	187 282	15 997

183 661 12 505

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(40 678) 36

ENCAISSE, début de l'exercice

83 312 83 276

ENCAISSE, fin de l'exercice

42 634 \$ 83 312 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fournit des services de première ligne aux personnes en situation de rupture sociale. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'inclusion sociale « Les Affranchis » sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, de biens et de services de plusieurs bénévoles et partenaires. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces biens et ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Certains apports reçus sous forme de biens et de services dont la juste valeur a pu être estimée et dont des reçus pour dons ont été émis sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la formule de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Bâtisse	4 %
Aménagement extérieur	20 %
Équipement de cuisine	20 %
Équipement de photo	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel divers	20 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. APPORTS DE BIENS ET DE SERVICES

Les apports présentés à l'état des résultats dans le dépannage alimentaire et frais d'intervention comprennent une somme de 9 939 \$ (2021 - 9 848 \$) et dans l'entretien et réparations une somme de 7 500 \$ (2021 - 0 \$) représentant la juste valeur estimative des apports en denrées et en services.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

4. CRÉANCES

	2022	2021
Subventions à recevoir	104 510 \$	145 905 \$
Apports à recevoir - productions culturelles	54 092	-
Taxes à la consommation	24 715	15 063
Avances à des particuliers, sans intérêts	-	268
	183 317 \$	161 236 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022	2021		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	25 140 \$	-	25 140 \$	25 140 \$
Bâtisse	744 318	268 832	475 486	350 122
Aménagement extérieur	13 762	10 248	3 514	4 393
Équipement de cuisine	52 650	30 976	21 674	26 174
Équipement de photo	18 968	15 457	3 511	4 053
Équipement informatique	165 302	89 105	76 197	57 038
Matériel divers	28 186	14 181	14 005	17 507
Matériel roulant	99 341	16 022	83 319	286
Mobilier de bureau	96 567	34 842	61 725	7 793
	1 244 234 \$	479 663 \$	764 571 \$	492 506 \$

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 8,7 % et sans date de renouvellement.

La facilité de crédit ne comporte aucune garantie.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Comptes fournisseurs	17 145 \$	22 023 \$
Salaires et vacances courus	9 633	18 107
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	34 701	15 330
Frais courus	18 750	6 000
	80 229 \$	61 460 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	90 000 \$	146 637 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(116 654)	(146 637)
Montants reçus au cours de l'exercice	158 645	90 000
SOLDE , fin de l'exercice	131 991 \$	90 000 \$
Composition :		
Centraide	10 000 \$	8 750 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	20 846	35 000
Ministère de la Justice	-	10 000
Ministère de la Sécurité Publique	63 645	25 000
Ville de Trois-Rivières	37 500	11 250
	131 991 \$	90 000 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

9. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 111 868 \$, remboursable par versements mensuels de 636 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,45 %, échéant en juillet 2034, renouvelable en octobre 2023	71 643 \$	75 264 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	3 824	3 621
Portion renouvelable au cours du prochain exercice	-	71 643
	67 819 \$	- \$

Les remboursements en capital estimatifs et autres éléments de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Versements contractuels	Portion renouvelable	Total
2023 -	3 824 \$	- \$	3 824 \$
2024 -	2 319 \$	65 500 \$	67 819 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du terrain et de la bâtisse ainsi que d'équipement de cuisine et informatique.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	203 710 \$	204 882 \$
Apports reçus	187 282	15 997
Montants amortis dans les résultats	(28 526)	(17 169)
SOLDE , fin de l'exercice	362 466 \$	203 710 \$

11. AFFECTATIONS INTERNES

Au 31 mars 2021, le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant de 62 873 \$ à des fins de projets spéciaux. Une somme de 39 562 \$ a été utilisée au cours de l'année, ce qui amène le solde au 31 mars 2022 à 23 311 \$. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

A - SUBVENTIONS

Centraide	38 750 \$	109 500 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec		
Entente spécifique	31 144	30 655
Plan d'action interministériel en itinérance	7 500	-
PSOC	423 598	407 084
Santé publique (prévention des surdoses)	61 654	35 000
Autres	-	35 868
Fonds d'Aide des Bingos de Trois-Rivières	9 000	10 000
Gouvernement du Canada		
Placement Carrière Été	21 728	-
Vers un chez-soi - COVID-19	479 898	263 620
Vers un chez-soi (SPLI)	313 406	316 251
Ministère de la Sécurité publique	188 062	137 701
Priorités enfants	-	4 806
Ville de Nicolet	20 000	20 000
Ville de Trois-Rivières	72 750	50 500
Autres	7 500	900
	1 674 990 \$	1 421 885 \$

B - AUTRES PRODUITS

Contrat de service - CAAL	- \$	5 910 \$
Formation	50	2 369
Intérêts	1 256	356
Ministère de la Justice	27 211	23 080
Recherche	-	8 500
	28 517 \$	40 215 \$

Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

C - ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

REVENUS - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

Contrats de services professionnels	15 217 \$	10 420 \$
Journal « La Galère »	-	90
Productions culturelles	64 087	6 040
Subvention - Ministère de la Culture et des Communications	-	6 239
	<hr/>	<hr/>
	79 304	22 789

DÉPENSES - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

Activités inclusion sociale	-	1 000
Contrats de services professionnels	39 856	18 895
Journal « La Galère »	-	1 146
Production de matériel promotionnel	11 581	5 656
Productions culturelles	52 518	34 966
	<hr/>	<hr/>
	103 955	61 663

INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(24 651) \$	(38 874) \$
---	-------------	-------------
